RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
(Membre de la Communauté Université Grenoble Alpes)

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613–1, D. 613–3 et D. 613–6 ;
Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif à l'accréditation de l'Université Grenoble Alpes l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme DJENEBA ZEINABOU N'DIAYE, née le 5 juillet 1997 à BAMAKO (MALI) en vue de son inscription à la Licence ;
Vu les procès–verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Chimie – Biologie,

Le diplôme de **LICENCE** SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, Mention CHIMIE est délivré par l'Université Grenoble Alpes
mention assez bien
à Mme **DJENEBA ZEINABOU N'DIAYE**

au titre de l'année universitaire 2017–2018
et confère le **grade de licence,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 16 novembre 2018

Le titulaire

N° UNIVGA 13275977
/2018201704761

Le Président

Patrick LEVY

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Fabienne BLAISE

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE